

Enquête – Pollutions

# En Bretagne, Imerys déverse plus de 3 000 litres de produits chimiques près d'une réserve naturelle



Par [Célia Izoard \(Splann!\)](#)  
31 mars 2026 à 09h12  
Mis à jour le 1er avril 2026 à 11h00  
Durée de lecture : 10 minutes

f 📄 ✉

**Selon des documents obtenus par le média Splann!, 3 000 litres de produits chimiques ont été déversés illégalement en centre-Bretagne par Imerys, en juillet 2021. Un scandale qui met en lumière la manière dont cette dernière dissimule ses activités les plus polluantes.**

Cette enquête a été réalisée par le média d'investigation breton [Splann!](#).

En lisant un journal local, l'été dernier, Claude [\(1\)](#) a été pris d'une profonde amertume, une « *nausée* ». Le [Télégramme](#) du 11 juillet 2025 était consacré au site d'extraction de la multinationale Imerys où il a travaillé pendant plus de vingt ans comme ouvrier, à Glomel (Côtes-d'Armor), au milieu du bocage armoricain.

Le minerai d'andalousite, qui sert principalement à produire des matériaux réfractaires pour les fours industriels, est extrait dans deux vastes fosses puis concentré dans les usines du site. Dans le quotidien régional, la porte-parole du groupe décrivait ainsi l'activité : « *Il n'y a pas de chimie, le traitement du minerai repose exclusivement sur des procédés physiques : concassage, broyage et séparation des éléments en différentes étapes.* »

« *Pas de chimie ?*, s'est insurgé Claude lors de notre rencontre. *Il y a des gens qui sont lourdement exposés dans cet atelier. L'usine où je travaillais consomme chaque année 20 000 kg d'acide sulfurique et près de 50 000 litres de solvants et autres produits chimiques.* »

Preuves à l'appui, des vidéos prises dans l'enceinte du site Imerys montrent l'usage de ces produits chimiques dans l'usine et leur déversement illégal en juillet 2021. Des liquides aux couleurs psychédéliques sont vidangés au sol, la nuit, avant de s'accumuler dans l'égout puis dans le ruisseau qui traverse le site.

## « Une sorte d'usine-fantôme »

Dans la mine de Glomel — qui est une carrière aux yeux de l'administration, en raison du classement de l'andalousite comme minéral industriel —, l'andalousite est traitée dans deux usines par des broyeurs et des procédés utilisant l'énergie et l'eau.

Mais environ 117 tonnes par jour de minerai à la granulométrie plus fine sont acheminées vers l'usine de flottation, qui fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Là, il est trempé dans des bains successifs de réactifs qui permettent de séparer les minéraux recherchés, par exemple en les faisant flotter à la surface.

Au sens strict, la flottation est un procédé physique (puisque'il n'y a pas de changement de molécule), mais elle fait appel à de grandes quantités de produits chimiques. Une fois l'andalousite collectée, ces produits mélangés au minerai forment une matière boueuse grisâtre qui est pompée en continu vers une ancienne fosse servant de site d'enfouissement.

« *Cette usine n'est jamais traversée par les visiteurs*, explique Claude. *Pendant les journées portes ouvertes, on a eu ordre de l'arrêter pour qu'il n'y ait aucune odeur. C'est une sorte d'usine-fantôme.* » En réalité, l'activité de flottation est connue des services de l'État, comme nous l'a confirmé la préfecture. Elle apparaît bien — quoique discrètement — dans les demandes d'autorisations environnementales d'Imerys Glomel, mais elle ne serait pas évoquée en public.

Interrogée par nos soins, la direction du groupe Imerys a répondu qu'elle utilise « *un procédé de séparation physique et non d'une transformation chimique du minerai* » et n'a pas reconnu l'usage de produits chimiques.

## « Vous pouvez vous approcher pour sentir, ce n'est que de l'eau »

Dominique, qui vit dans une commune voisine, a visité la mine à l'occasion de journées portes ouvertes : « *Dans l'usine, on nous a expliqué que l'extraction de l'andalousite se faisait à l'eau. Le type a même dit : "Vous pouvez vous approcher pour sentir, ce n'est que de l'eau"* », se souvient-elle.

Une autre visiteuse est sûre qu'on lui a désigné le bâtiment dédié à la flottation comme « *une usine désaffectée* ». Elle, aussi, pensait que l'usine fonctionnait à l'eau : lors d'une réunion publique organisée pour les riverains, début février 2023, dont le compte-rendu est en ligne, le représentant d'Imerys a expliqué : « *Le procédé d'extraction ne fait pas intervenir de composés chimiques.* »

« *Quand j'ai appris ça, j'ai fait un bond*, siffle Claude. *Imerys se moque du monde. C'est comme si nous, les ouvriers, on n'existait pas. Pendant ce temps, les pollutions s'accumulent.* » C'est ce « *degré de mensonge insupportable* » qui a convaincu ce salarié de lancer l'alerte.

## « 3 000 à 3 500 litres de produits purs » déversés

C'était à la mi-juillet 2021, le dernier week-end de travail. Sur les trois unités du site, seule l'usine de flottation tournait encore et la douzaine d'ouvriers de service relayaient sur place, la mettraient bientôt à l'arrêt pour trois semaines. Mais Claude n'avait pas la tête aux vacances. Il venait de lire, accablé, le tableau des consignes sur l'ordinateur du poste de veille : « *Vidange complète des réactifs xanthate et sulfonate au sol.* »

« *À chaque arrêt de l'usine, les cuves de produits chimiques doivent être purgées*, explique-t-il. *Avant, ils étaient mis en fûts de 1 000 litres pour être réutilisés ou évacués. Cette fois, on nous a demandé de déverser au sol ces 3 000 à 3 500 litres de produits purs, sachant qu'ils allaient ruisseler vers les bassins de décantation qui ne peuvent pas les traiter, et se retrouver dans l'environnement.* »

## « Les réactifs sont partis dans le ruisseau »

Ce week-end de juillet 2021, un opérateur a alerté — en vain — les cadres de permanence sur le fait que vider les cuves allait entraîner une pollution. « *Normalement, détaille-t-il, ces produits déversés auraient été pompés avec les résidus vers la fosse d'enfouissement n°2. Mais les pompes étaient en panne depuis presque un mois.* »

Les ouvriers avaient signalé la panne, qui n'avait pas été réparée. « *Tout le monde le savait : les pompes étaient hors d'usage. Les réactifs sont partis dans le ruisseau. C'est honteux.* » Les fiches de sécurité concernant ces produits, mises à la disposition des salariés, interdisent de les déverser « *dans les égouts, les cours d'eau et le sol* ».

D'après une note interne d'Imerys que nous nous sommes procurée, même leurs contenants vides doivent être « *éliminés en tant que déchets dangereux* ».

## Des rejets en amont d'une réserve naturelle

Les eaux usées de la mine sont rejetées à 1,6 km en amont de la réserve naturelle régionale de Magoar Penvern, dont les zones humides et les marais sont conservés pour leur diversité exceptionnelle d'insectes et d'invertébrés et leurs plantes remarquables. Deux captages d'eau potable se trouvent en aval de la mine. Le premier, à 6 km du site industriel, contribue à alimenter les 6 000 habitants des communes voisines.

Le lendemain du déversement des produits chimiques, plusieurs pollutions ont arrivait en voiture ont dit avoir « *sentit la pollution à trois kilomètres du site, le long du cours d'eau* ». Le xanthate, un liquide jaune, a une odeur caractéristique d'œufs pourris.

Les vidéos obtenues par [Splann!](#) montrent le déversement des produits au sol dans l'usine de flottation. Sur d'autres, on voit le mauvais état d'une pompe qui ne peut manifestement pas évacuer les résidus de flottation vers la fosse d'enfouissement.

**Lire aussi : [Une immense mine pollue la Bretagne, l'État ferme les yeux](#)**

« *On devrait voir la dalle en ciment aux pieds de la pompe*, pointe Claude. *Ce jour-là, ils étaient complètement recouverts d'une boue de produits chimiques qui s'est accumulée, parce que les pompes sont fréquemment en panne.* » Le problème semble se répéter : d'après nos informations, plusieurs pompes destinées à la gestion des effluents ne fonctionnaient plus en janvier et en février 2026.

Jean-Yves Jégo, conseiller municipal d'opposition à Glomel, a signalé le déversement de 2021 au procureur de la République de Saint-Brieuc, ce mardi 24 mars, en vertu de l'article 40 du Code de procédure pénale.

## Une pollution chronique

Contacté au sujet des impacts possibles de ces produits de flottation, Brian Moench, expert en santé environnementale et professeur de santé publique à l'université de l'Utah (États-Unis), explique : « *Ces substances ont une toxicité systémique pour les humains et les organismes aquatiques. Le xanthate est particulièrement dangereux, quand il se dégrade, forme du disulfure de carbone, un composé neurotoxique, dangereux pour les poumons, le cœur et la reproduction.* »

« *L'autre problème du xanthate*, poursuit l'universitaire, *est qu'il est connu pour mobiliser les métaux lourds toxiques tels que le nickel ou le cadmium : il les rend plus facilement assimilables par les organismes vivants.* »

## « Ces substances ont une toxicité systémique pour les humains et les organismes aquatiques »

Mauvaise nouvelle : en 2024, [Splann!](#) a analysé les sédiments du ruisseau où les effluents de la mine sont rejetés et révélé une grave pollution aux métaux lourds. Par exemple, alors que les sédiments d'un ruisseau en amont ne présentaient aucune contamination, les concentrations en nickel au niveau du point de rejet d'Imerys étaient...

60 fois supérieures à la valeur de référence pour des sédiments d'eau douce. Le nickel est cancérigène, mutagène et reprotoxique.

Malgré cette contamination, la préfecture a autorisé Imerys à étendre son site d'extraction, en creusant une nouvelle fosse grande comme quinze terrains de football. L'extraction a démarré en 2025, alors que le recours déposé par l'association Eau et rivières de Bretagne contre l'extension du site reste en attente de jugement.

## Une première condamnation en 2018

« *Les entreprises qui se permettent de déverser de tels contaminants dans les cours d'eau, servant à la consommation humaine, devraient être condamnées* », commente l'expert en santé publique Brian Moench. Il se trouve qu'Imerys Glomel a déjà été condamné, en 2018, à 10 000 euros d'amende pour un déversement illégal de produits chimiques, détecté en 2014. Une mortalité exceptionnelle de poissons avait alors été constatée par des agents de la police de l'eau.

Le déversement des produits chimiques de l'été 2021 a été notifié par un salarié à la direction d'Imerys Glomel. Pourtant, la direction du groupe Imerys a déclaré à [Splann!](#) que « *la période évoquée ne fait état d'aucune pollution* ».

Selon la loi, l'exploitant d'un site industriel de ce type est tenu de déclarer aux autorités tout « *rejet imprévu de substances dangereuses ou polluantes* » et toute « *atteinte de l'intégrité d'un équipement* » susceptible d'avoir un impact sur l'environnement. « *L'inspection des installations classées en charge du site (Dréal Bretagne) n'a pas connaissance d'une déclaration d'accident survenu à la carrière Imerys à Glomel entre juin et juillet 2021* », a indiqué la préfecture des Côtes d'Armor.

**On ne va pas vous le cacher : à Reporterre, on est inquiets.**

En France, l'extrême droite progresse dans de nombreuses villes et dans l'espace médiatique. Ailleurs, un néofascisme assumé gagne du terrain : l'extrême droite poursuit son ascension sur le continent américain, et pèse sur les décisions du Parlement Européen.

Ici, on rase des hectares de forêts, on bétonne des montagnes, on éventre des collines. Là-bas, on bombarde des sites pétroliers, on extrait, on fore toujours plus.

Le désordre est global mais ses conséquences sont toujours locales. Et la menace est écologique autant que démocratique.

Mais au milieu de la tempête, [Reporterre](#) garde le cap. Nous refusons de céder au sensationnalisme, à la panique et aux raccourcis.

Chaque jour, nous enquêtons, nous expliquons, nous documentons avec une ligne claire : informer plutôt qu'enflammer les esprits.

Chez [Reporterre](#), il n'y a ni actionnaire, ni propriétaire milliardaire : le média est à but non lucratif. **Nous sommes financés à 98% par 1,6% de nos lectrices et lecteurs.**

Concrètement, ça veut dire que :

- **Personne ne modifie ce que nous publions.**
- Nous ne cherchons pas à capter votre attention mais à **traiter les sujets qui méritent votre attention.**
- Nous pouvons laisser tous nos articles **en accès libre pour toutes et tous**, sans conditions de ressources.

Il n'y a pas d'action collective sans information libre. Et c'est grâce à vous qu'elle peut exister.

**👉 Un don d'1€, c'est déjà un geste fort.**

**👉 Un soutien mensuel nous permet d'investir, de financer des enquêtes, de penser dans la durée.**

En échange de votre don, pas de t-shirt, pas d'articles réservés.

Mais un journalisme **libre, rigoureux et accessible à tous, toujours.**

Ça vous prendra moins de 2 minutes.

**Merci** ♥

Je soutiens *Reporterre*

**Si vous en avez les moyens, choisissez un soutien mensuel. Merci.**

#### Abonnez-vous à la lettre d'info de Reporterre

La Quotidienne

L'Hebdomadaire

L'Étincelle, la mensuelle 100% bonnes nouvelles

Courriel

Valider

### Après cet article

[Enquête – Mines et métaux](#)

**Imerys, le groupe minier français, est accusé de pollutions et d'escroquerie**

### Notes

Le prénom a été modifié.

Pollutions

## Sur le même thème

[Enquête – Pollutions](#)

**En Bretagne, Imerys déverse plus de 3 000 litres de produits chimiques près d'une réserve naturelle**

[Reportage – Justice](#)

**« 120 piscines de merde » : 750 000 euros d'amende requis contre Nestlé Waters**

[Quotidien](#)

**Pourquoi faut-il en finir avec les litières minérales pour chats ?**

[Pollutions](#)

**Mégaferme de saumons : avis favorable malgré les risques de pollution en Gironde**

[Enquête – Pollutions](#)

**Une usine d'ArcelorMittal émet des vapeurs toxiques sans que ses voisins n'en soient informés**

[Santé](#)

**PFAS : un rapport préconise « une restriction large » à l'échelle européenne**

[Pollutions](#)

**Procès Nestlé Waters : l'entreprise a caché des éléments à la justice**

[Justice](#)

**Procès Nestlé Waters : annulation de pièces clés sur les taux de microplastiques**

## Articles récents

[Animaux](#)

**Les Vosges rouvrent la célèbre route des Crêtes au détriment de la reproduction des oiseaux**

[Pêche](#)

**Un navire de Paul Watson percute un chalutier pêchant le krill en Antarctique**

[Pesticides](#)

**Cancers pédiatriques et pesticides interdits : des exploitations agricoles ont été perquisitionnées**

[Santé](#)

**Cadmium : manger bio limite l'exposition, sans être une solution miracle**

[Reportage – Énergie](#)

**Grâce aux renouvelables, l'Espagne évite la hausse du prix de l'électricité**

[Énergie](#)

**Avec la guerre au Moyen-Orient, l'Italie paie sa dépendance au gaz**

[Énergie](#)

**Les expulsions augmentent : la faute, aussi, aux factures d'énergie**

[Portrait – Alternatives](#)

**Des excréments pour faire pousser nos légumes ? Ce chercheur y croit**

À propos de *Reporterre*

Reporterre est un média indépendant dédié à l'écologie sous toutes ses formes. Le journal est géré par une association d'intérêt général à but non lucratif, et n'a donc pas d'actionnaire. Il emploie une équipe de journalistes professionnels, et de nombreux contributeurs. Le journal est en accès libre, sans publicité, et financé à 98% par les dons de ses lecteurs. En savoir plus

Rédaction

Reporterre  
16 bd Jules Ferry  
75011 Paris

Contacter Reporterre

Une question ? Consultez la FAQ

Les livres Reporterre / Seuil

RGPD

Recrutements

(c) Reporterre - Tous droits réservés

Mentions légales [Plan du site](#)